

Compte rendu de la séance du 09 décembre 2021

Présents: Claudine VIVAREZ, Thierry MARTIGNAC, Maxime ASFAUX, Hervé LANDES, Amandine TILLET, Françoise BARDET, Damien CROS, Isabelle LAMPLE, Christiane JANICOT, Ophélie DENJEAN, Frédéric COULON

Secrétaire(s) de la séance: Isabelle LAMPLE

Ordre du jour:

- Délibérations:
 - Décision modificative budgétaire,
 - Demande de subvention église: CAUVALDOR,

- Informations:
 - Point sur projet école,
 - Présentation du RPQS,
 - Vivre à Frayssinhes,
 - Projet livre Pierre De Crane.

- Questions diverses:
 - Point sur conditions d'utilisation de l'école par les associations,
 - Festivités.

Délibérations du conseil:

Bugdet Communal - Décision modificative n°7

La Maire expose au Conseil Municipal qu'une décision modificative d'ordre budgétaire doit être prise afin d'intégrer les frais d'études à l'opération n°15 et propose de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2132 (041)	Immeubles de rapport	2043.10	
2031 (041)	Frais d'études		2043.10
TOTAL :		2043.10	2043.10

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Demande de subvention - Fonds de Concours CAUVALDOR**

Mme le Maire expose à l'assemblée le projet de réfection de la toiture de l'église au conseil municipal. En effet, la toiture nécessite un suivi dans son ensemble. L'opération consistera à:

- Suivre la toiture dans son intégralité afin de changer les ardoises cassées,
- Refaire le faitage en zinc pour une meilleure accroche et une bonne tenue,
- Suivre les gouttières et descentes d'eau qui sont fissurées ou percées.

Aussi, une estimation des travaux a été demandée. Le coût global de l'opération s'élève de 6 595,00€ HT, soit 7 254,50€ TTC.

Une subvention de 30% (1978,50€) des travaux est sollicité auprès de la Communauté de communes CAUVALDOR.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Informations

- **Le point sur le projet de réhabilitation de l'ancienne école :**

La commune s'est positionnée pour être éligible dans le cadre de l'opération « Cœur de village ».

Les différentes opérations (études, dossiers et travaux) devraient se dérouler entre le 1^{er} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2024.

Une réunion d'information est prévue en janvier avec CAUVALDOR. Nous aurons sûrement à prévoir d'autres rencontres (CAUE, trésor public...).

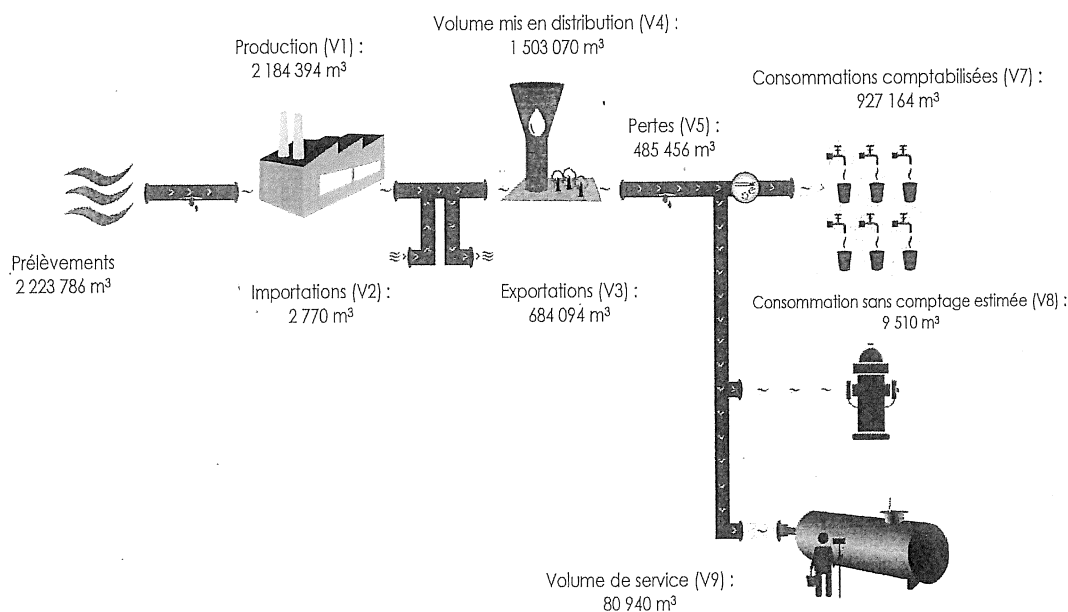
- **Rapport sur la qualité de l'eau**

Le rapport 2021 est présenté par Christiane Janicot (titulaire déléguée au SMDMCA & Limargue) ;

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
Production Eau Potable	10	5	10	oui	5	13	10	10	0	10	10	10	0	0	93
Service Padirac	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
Service Livemon	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110
Service Gréalou	10	5	10	oui	4	15	10	10	0	10	10	10	0	5	99
Service Vallée du Célé	10	5	10	oui	3	15	10	10	0	10	10	10	0	5	98
Service Ségala Oriental	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100

3.4. Indicateurs de performance du réseau



1.7. Le patrimoine du service

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 071,78	1 083,25
Nombre de compteurs abonnés	8 476	8 539
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0

- **Présentation de l'action « Pour un engagement solidaire »**

Le Lieutenant Huguet est venu à la mairie pour présenter le bilan des actions menées en 2021 :

Le bilan est largement positif. Outre le fait que la commune est réputée calme, le contexte sanitaire a sûrement joué sur le bilan.

- En matière de sécurité routière aucune infraction, aucun accident en 2021 (en 2020 : 6 infractions, 1 accident avec 3 blessés)
- Les gendarmes sont intervenus 4 fois (5 en 2020)
- 2 cambriolages (0 en 2020)
- Les gendarmes ont consacré 82 heures de présence à la commune (93 en 2020) et ont réalisé 2 h de prévention.

Le lieutenant Huguet a également présenté l'opération « Pour un engagement solidaire » visant à associer les citoyens à la protection des biens et des personnes.

Pour Frayssinhes, le dispositif de vigilance, assuré par chaque conseiller dans son secteur, fonctionne bien et il ne nous paraît pas opportun d'y associer d'autres personnes.

Suite à l'intervention de la gendarmerie, nous avons décidé de mettre à jour le Plan Communal de sauvegarde qui date de 2008.

- **Information sur l'association « Vivre à Frayssinhes »**

Lors de son assemblée générale, l'association a vu ses CA et bureau renouvelés avec 10 membres élus.

Un calendrier prévisionnel a été établi pour l'année 2022 avec quasiment un évènement par mois.

D'ores et déjà, l'association a pris en charge les goûters à l'occasion des animations de Noël prévues par la commune les 4 et 19 décembre. Elle se propose, également, pour animer le point lecture à l'ancienne école.

- **Utilisation des bâtiments communaux de l'ancienne école**

Les différentes associations de Frayssinhes souhaitent utiliser pour leurs activités et leurs réunions l'ancienne salle de classe. Après discussion au sein du conseil il a été décidé que :

- Le chauffage sera facturé à chacune des associations au prorata du temps d'utilisation, déduction faite des charges "fixes" (mise hors gel des bâtiments) et uniquement pour les activités "administratives" de ces associations (réunions, permanences...).

Pour toute animation réalisée gratuitement au profit de la population, le chauffage sera pris en charge par la commune.

La projection du coût annuel de chauffage étant impossible à chiffrer à ce jour, les règles de répartition seront définies à l'issue d'une année de fonctionnement.

- L'installation de la fibre (si elle est payante) sera à la charge de la commune et les coûts d'utilisation seront à la charge des associations.

- **Un livre sur Frayssinhes**

Pierre de Crane d'Heysselaer (habitant à Rougié) réunit différentes ressources dans l'objectif d'écrire un livre sur Frayssinhes. Dans ce cadre il sollicitera les habitants de Frayssinhes (témoignages, documents...)

Ce livre pourrait faire l'objet du cadeau de Noël 2022.

- **Les festivités de fin et début d'année**

Le Noël avec spectacle et distribution de cadeaux avec le Père Noël prévu le 19 décembre est maintenu malgré le contexte sanitaire, sachant que les participants devront être en possession du pass sanitaire et porter le masque dans les rassemblements (intérieurs et extérieurs). Il n'y aura toutefois pas de goûter partagé (un goûter individuel à emporter sera distribué à chaque enfant).

De même, à ce jour, nous maintenons les vœux le dimanche 16 janvier après-midi avec un concert de chansons françaises par le « Duo Fil de rêve ». Sauf amélioration de la situation sanitaire, il n'y aura pas de galette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h28

La Maire,
Claudine VIVAREZ

